



## Déclaration mensuelle du nombre total d'actions et de droits de vote<sup>1</sup> composant le capital au 31 juillet 2025

Article L 233-8 du Code de Commerce et Article 223-16  
du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers

Nombre d'actions composant le capital	2 435 285 011
Nombre d'actions composant le capital, déduction faite des actions d'auto-détention	2 432 040 727
Nombre théorique de droits de vote, y compris actions d'auto-détention	3 209 595 800
Nombre de droits de vote exerciables, déduction faite des actions d'auto-détention	3 206 351 516

---

<sup>1</sup> Conformément à l'article L. 225-123 du Code de commerce, toutes les actions nominatives et entièrement libérées, inscrites au nom d'un même bénéficiaire depuis deux ans au moins, bénéficient d'un droit de vote double.

ENGIE 1, place Samuel de Champlain, faubourg de l'Arche  
92930 Paris La Défense Cedex, France – T +33 1 44 22 00 00